

Mardi 18 octobre 2011

Email  
 Site  
 Imprimer

# LE PLU DE PHILIPPE DOUCET EST ANNULÉ, LE BETONNAGE D'ARGENTEUIL EST STOPPÉ



**Georges MOTHRON**  
 Député du Val d'Oise  
 Vice-Président du Conseil général

COMMUNIQUE DE PRESSE  
 Mardi 18 octobre 2011

## LE PLU DE PHILIPPE DOUCET EST ANNULÉ, LE BETONNAGE D'ARGENTEUIL EST STOPPÉ

**Georges MOTHRON** se félicite de la décision du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise qui vient de tomber ce jour, suivant l'avis du Rapporteur Public du 4 octobre dernier, confirmant l'annulation du PLU du Maire Philippe Doucet.

**Georges MOTHRON**, au nom de l'opposition municipale qu'il présidait, est particulièrement satisfait de cette décision de bon sens, suite au recours qu'il avait intenté devant la justice, et qui aujourd'hui, **met un terme au bétonnage fou imposé par le SYSTEME DOUCET.**

La décision du Tribunal annule donc les deux délibérations des conseils municipaux des 15 décembre 2008 et 9 février 2009. Ces délibérations portaient sur l'implantation d'un terrain d'accueil de gens du voyage sur une zone naturelle non constructible et sur la « modification » du PLU.

Grâce à cette décision de justice, **c'est le PLU MOTHRON voté en 2007, notamment par Mme Colin, aujourd'hui Première adjointe en charge de l'urbanisme**, qui s'appliquera. Désormais, **tous les permis de construire qui ont été attribués après la modification 2009 sont attaquables par des tiers** et ceux délivrés à partir d'aujourd'hui doivent être conformes au PLU de 2007.

**Georges MOTHRON**, se félicite de cette nouvelle victoire contre Philippe DOUCET. Cela met d'ailleurs en perspective l'inutilité du forum urbain qu'il a organisé, puisque les projets qu'il nous a présentés reposaient sur le PLU qui vient d'être annulé. **Au delà des milliers d'euros que le Maire a encore gaspillés pour RIEN, ses projets font une fois de plus PSCHIIIIIIIT!**

Contact: 01 40 63 96 00



Le Tribunal Administratif  
 de Cergy-Pontoise



Glossaire FAQ

[Accéder au site web de  
 votre juridiction](#)

## DOSSIER

0904421 - Monsieur MOTHRON Georges / COMMUNE D'ARGENTEUIL

- Affectation : 6ème chambre

**Partager l'article : LE PLU DE PHILIPPE DOU**  
 Georges MOTHRON Député du Val d'Oise  
 Vice-Président du Conseil général  
 COMMUNIQUE DE PRESSE Mardi 18  
 octobre 2011...

**État du dossier**

Terminé

**Dispositif**

Annulation de la délibération du conseil municipal du 9 février 2009

**Parties**

Requérants et défendeurs

Qualité	Nom	Mandataire
Requérant	Monsieur MOTHRON Georges	
Défendeur	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Maître PICHON

**Sens des conclusions**Date de l'audience : **04/10/2011 à 10:00**Sens synthétique des conclusions : **Annulation totale ou partielle**

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

**Annulation : - méconnaissance de l'article R.123-2 du code de l'urbanisme - méconnaissance de l'article L.123-13 du code de l'urbanisme**Date et heure de la mise en ligne : **01/10/2011 à 09:00**

Glossaire FAQ

[Accéder au site web de  
votre juridiction](#)

**DOSSIER**

0901582 - Monsieur MOTHRON Georges / COMMUNE D'ARGENTEUIL

- Affectation : 6ème chambre

**État du dossier**

Terminé

**Dispositif**

Annulation + rejet du surplus + rejet des conclusions de la commune au titre de l'article L.761-1 du CJA

**Parties**

Requérants et défendeurs

Qualité	Nom	Mandataire
Requérant	Monsieur MOTHRON Georges	
Défendeur	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Maître PICHON

**Partager l'article : LE PLU DE PHILIPPE DOU**

Georges MOTHRON Député du Val d'Oise  
Vice-Président du Conseil général  
COMMUNIQUE DE PRESSE Mardi 18  
octobre 2011...

Share

## Sens des conclusions



Date de l'audience : **04/10/2011 à 10:00**

Sens synthétique des conclusions : **Annulation totale ou partielle**

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

**Annulation (méconnaissance du règlement de la zone NL du PLU)**

Date et heure de la mise en ligne : **01/10/2011 à 09:00**

Share

Par Georges Mothron

[Contact](#) [C.G.U.](#) [Signaler un abus](#) [Articles les plus commentés](#)

**Partager l'article : LE PLU DE PHILIPPE DOU**

Georges MOTHRON Député du Val d'Oise  
Vice-Président du Conseil général  
COMMUNIQUE DE PRESSE Mardi 18  
octobre 2011...

Share